




Lundi 18 janvier 2016

Lycée Ferrer – Lille

Lycée Béhal – Lens

9 h – 17 h



Comprendre et agir sur :

- la dotation horaire (DGH)
- la répartition des moyens d'enseignement (TRMD)

Les dotations des établissements scolaires arrivent dans nos établissements en janvier ; elles conditionnent les choix pédagogiques et les créations et suppressions de postes pour l'année suivante.

- ▶ Comment peser sur le Conseil d'administration pour faire entendre la voix des personnels ?
- ▶ Comment agir avec les collègues en toute transparence et organiser la mobilisation en cas de suppressions ou de compléments de service ?

Il est essentiel que dans tous les CA, les élus maîtrisent le fonctionnement de ces documents et soient prêts à intervenir pour dénoncer l'insuffisance des dotations ou les choix de répartition présentés par les chefs d'établissement ou pour faire des contre-propositions.

*L'autorisation d'absence est de droit. Pour participer à ce stage, il vous suffit d'envoyer la demande par voie hiérarchique au rectorat **avant le 18 décembre**. (cachet de la poste faisant foi)*

Inscription :



[formulaire](http://www.lille.snes.edu/) d'inscription en ligne
www.lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu